



Prix International
Théophile Legrand
de l'Innovation Textile

INSTITUT  DE FRANCE
FONDATION THÉOPHILE LEGRAND



Un challenge pour encourager l'innovation textile :

A l'initiative de la Fondation Théophile Legrand - Institut de France, deux « Prix de l'innovation textile » seront décernés le **samedi 1^{er} octobre 2011 à l'auditorium du Bol Vert à Trélon à 16h30**, au cours d'une cérémonie de prestige. Ces deux prix, le premier de 10 000 € et le second de 8 000 €, récompenseront deux chercheurs ou étudiants, pour la création originale d'une matière, d'une fibre ou d'une étoffe, dans le domaine du textile technique/ intelligent ou pour un nouveau procédé de production industrielle textile.

Il s'agit d'un concours international, ouvert à tous les chercheurs, les doctorants ou aux étudiants de niveau Master. Sa participation est gratuite. Son but est de favoriser l'innovation textile, la recherche, l'émulation et l'imagination, en mettant en lumière d'un côté la création technique ou industrielle et de l'autre côté la création mécanique, directement liées au monde textile. Cette compétition doit aussi servir de tremplin à des chercheurs qui sont en capacité d'inventer le textile de demain !

Créé par la Fondation Théophile Legrand - Institut de France, ce concours bénéficie du soutien du « CLUBTEX » (le groupement des industriels du textile technique du Nord de la France) et des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs dans le domaine du textile. Ce prix est organisé par la fondation, en étroite collaboration avec l'écomusée de l'avesnois.

Renseignements :

Paul Schuler - Coordinateur du Prix 2011 :

Téléphone : 03 27 60 88 22 / GSM : 06 62 85 60 11

contact@theophile-legrand.com

<http://www.theophilelegrand.w1w.fr>

Théophile Legrand : fondateur de l'industrie lainière



Les destins de Théophile Legrand et de la ville de Fourmies sont intimement liés. Considéré par les historiens locaux comme étant le « père » du développement industriel de Fourmies, Théophile Legrand est né en 1799. Il fit construire en 1825 sa première filature dénommée « la neuve » ou « du Village ». Elle était située dans le centre de Fourmies, qui comptait à cette époque 2 000 habitants. Il substitua l'industrie de la laine peignée à celle du coton, en favorisant l'installation des machines à vapeur et l'industrialisation de la filière textile. Il fit construire en 1856 une nouvelle usine au lieu-dit « le Malakoff », à quelques mètres de sa 1ère filature, dont les bâtiments brûlèrent en partie dans la nuit du 17 février 1857.

Précurseur, novateur et toujours à la pointe de la modernité, Théophile Legrand a très vite réussi à convaincre des dizaines d'investisseurs de venir s'implanter sur Fourmies. Grâce à son taux d'humidité exceptionnel, à l'arrivée du chemin de fer en 1869 (la ligne du Calais / Strasbourg) et à sa situation géographique idéalement placée entre le Nord et l'Est et entre Bruxelles et Paris, l'industrie lainière a connu dès les années 1870 un développement impressionnant !

A sa mort, en 1877, Théophile Legrand employait 1 700 ouvriers. Plus d'une trentaine de filatures ont été construites le long de l'Helpe mineure en 50 ans ! Entre temps, la population de la commune est passée de 2 000 habitants en 1820 à plus de 16 500 en 1891. La ville de Fourmies est devenue en 1875 le premier centre mondial de laine peignée et la deuxième capitale mondiale du textile, après la ville de Roubaix. Plusieurs documents de l'époque affirment qu'on a fabriqué à Fourmies, durant plusieurs dizaines d'années, le fil de laine le plus fin au monde !

➤ L'essor de l'industrie textile à Fourmies en quelques dates :

1774 : 1ère filature de lin "retors et blanchis" créée par Jean Staincq et Nicolas Legrand.

1805 : 1ère fabrique de bonneterie de coton.

1810 : 1ère filature de coton appelée "La Vieille"

1820 : Fourmies compte 2 000 habitants.

1822 : 1 verrerie, 2 filatures de coton, 3 fourneaux à fondre le minerai de fer



1825 : Naissance de l'industrie lainière grâce à Théophile Legrand qui crée la première filature de laine

1830 - 1890 : L'âge d'or de l'industrie lainière



1865 : Création de la Société de "Secours Mutuel" par Edouard Flament (filateur)

1869 : Le chemin de fer arrive à Fourmies.

1874 : Création de la "Société du commerce et de l'industrie lainière de la région de Fourmies"

1877 : Mort de Théophile Legrand, « homme de bien », élu municipal et conseiller général, fondateur de l'industrie lainière et acteur principal de l'essor de Fourmies.

La Fondation Théophile Legrand - Institut de France :



La Fondation « Théophile Legrand – Institut de France » a été créée en 2007 à l'initiative de Christian Cambier, descendant direct de Théophile Legrand. Elle est présidée par le chancelier de l'Institut de France, Gabriel De Broglie. Abrisée à l'Institut de France, la Fondation « Théophile Legrand » peut bénéficier des dernières dispositions fiscales, en faveur des dons faits aux Fondations. Les dons reçus, d'entreprise ou de particuliers, viendront soutenir des actions à caractère économique, culturel, humanitaire ou philanthropique, conformes aux missions de la Fondation.

Outre la création en 2009 d'un « Prix international de l'innovation textile » qui sera remis tous les ans, la rédaction d'un ouvrage sur le « père » de Fourmies a été confiée à Jean-Louis Chappat, célèbre historien fourmisien, auteur d'une biographie sur Léo Lagrange et d'un essai sur les événements tragiques du 1^{er} mai 1891 à Fourmies. La Fondation prévoit également de participer à des actions dans le domaine économique ou culturel, ainsi qu'à des opérations permettant la protection du patrimoine historique, liées notamment à l'industrialisation de la France et du Nord en particulier. Depuis 2009, la Fondation « Théophile Legrand – Institut de France » s'est également engagé à récompenser les meilleurs élèves du lycée privé Théophile Legrand à Louvroil.

LES PARTENAIRES

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles à Roubaix (ENSAIT) :



En 1876, le Conseil Municipal de Roubaix, désireux de donner satisfaction aux vœux de la population d'avoir un enseignement spécial adapté aux besoins d'une grande ville industrielle (Roubaix est depuis longtemps la capitale du textile), adopte la création d'un établissement destiné à réunir les cours publics, les écoles académiques (tissage, dessin...) et leurs collections. Le musée artistique et industriel, ainsi que la bibliothèque, qui auparavant étaient disséminés dans la Ville, vont être désormais réunis dans un seul et même bâtiment !

Parallèlement, le gouvernement souhaitait créer une école textile, pour répondre aux besoins de l'industrie. L'Etat décida d'aider la ville de Roubaix. L'école sera donc, dès sa création, une institution nationale. L'ENAI (Ecole Nationale d'Arts Industriels) est officiellement créée par la loi du 5 juillet 1881 et une convention est signée en 1882 entre l'Etat et la ville de Roubaix. La réalisation de l'Ecole est alors confiée à l'architecte DUTERT, inspecteur de l'enseignement du dessin pour la région du Nord, qui soutenait ce projet depuis plusieurs années. L'ENAI prend le nom d'ENSAIT en 1921.

L'ENSAIT forme près de 70 % des ingénieurs textiles français et 15 % des ingénieurs textiles européens. Le secteur textile étant en pleine mutation, l'ENSAIT a su s'adapter à cette nouvelle donne internationale. La notion de « développement durable » a été intégrée dans les cursus de formation dès 2007 (développement environnemental, économique et social...). Son laboratoire de recherche permet de contribuer à l'innovation, afin de coller au mieux aux attentes de l'industrie.

ENSAIT

2 allée Louise et Victor Champier

BP 30329 59056 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. : 03.20.25.64.64 / Fax : 03.20.24.84.06 / Site Internet : <http://www.ensait.fr>

CLUBTEX :



« CLUBTEX » est un réseau d'entreprises spécialisées dans le textile technique, auquel sont associées des unités d'enseignement et de recherche. Animés d'une réelle conviction de travailler ensemble, les membres de CLUBTEX font de leur association de compétences une des clés de la réussite. En 2001, elle a été labellisée « SPL District Textiles Techniques ». En 2003, CLUBTEX aide à la création de CLUBTEX Lyon. La volonté est réellement de travailler tous ensemble au service de l'Innovation Textile.

CLUBTEX

M. Jean François BRACQ / Secrétaire Général
40 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

TUT : le magazine de l'innovation textile



T.U.T.- Textiles à Usages Techniques - est un magazine professionnel destiné aux entreprises utilisatrices de textiles techniques. Orienté "produits finis", T.U.T. informe ses lecteurs sur les nouveaux matériaux à base de fibres dans les principaux domaines d'applications des textiles techniques : protection (feux, thermique, pare-balle, coupure et déchirement, NRBC...), transports terrestres et aériens, filtration, médical...

Il s'agit d'un trimestriel bilingue (Français - Anglais), avec un dossier spécial « Protection » tous les ans au troisième trimestre.

Catherine Donnadieu, rédactrice-en-chef :

c.donnadieu@groupe-atc.com ou redactextile@gmail.com

Jérémy Clauss, chef de publicité : j.clauss@groupe-atc.com

L'écomusée de l'avesnois :



La naissance de l'écomusée de l'avesnois résulte de la volonté de Pierre Camusat, alors directeur du Centre de Formation Textile de Fourmies, de sauver de la destruction des machines textiles construites entre 1880 et 1930. L'idée de créer un « Musée du Textile et de la vie sociale » naît au début des années 1970.

En 1978, une vaste opération de collecte - témoignages oraux, documents iconographiques, archives, objets relatifs à la vie industrielle et quotidienne - est lancée auprès de la population locale. Après 10 ans de gestation, la première exposition de préfiguration d'un musée du textile à Fourmies est présentée en 1980 dans la filature Prouvost Masurel achetée par la municipalité : l'écomusée est né !

Le premier maillon du réseau écomuséal se construit sur les conseils du Ministère de la Culture aux époux Dubois, des industriels verriers à la retraite soucieux de préserver le patrimoine industriel verrier de Trélon. Ils se rapprochent de l'écomusée et l'atelier-musée du verre à Trélon ouvre ses portes au public en 1982. L'écomusée devient « Ecomusée de la région de Fourmies - Trélon ». La structure complète ses présentations avec l'arrivée de nouveaux sites : la maison du bocage à Sains-du-Nord en 1985, puis le musée des bois jolis à Felleries en 2003.

En 2004, l'écomusée change d'appellation pour devenir « Ecomusée de la région de Fourmies - Trélon en Avesnois » avant, en 2005, de définitivement prendre le nom d'« écomusée de l'avesnois ». Après 30 ans d'existence, l'écomusée de l'avesnois reste au cœur de la sauvegarde, de la collecte et la valorisation des patrimoines de son territoire. Installés dans des lieux emblématiques du patrimoine local de l'Avesnois, chacun des sites de l'écomusée met en valeur une facette du territoire et de sa mémoire.

Ecomusée de l'Avesnois - Place Maria Blondeau

59 612 Fourmies Cedex

Tel. : 03 27 60 66 11 - contact@ecomusee-avesnois.fr / Site Internet : www.ecomusee-avesnois.fr

Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur à Lille (HEI) :



L'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille (HEI) a été fondée en 1885. Elle a été reconnue par l'Etat en 1968 et a été agrandie en 1998. L'école a fusionné en 2005 avec l'ESTIT (Ecole Supérieure des Techniques Industrielles et du Textile). On notera en 2005 la création du domaine « TIMTEX » (Technologies, innovation et management international textiles), en 2006 du domaine IMS (Ingénierie médicale et santé) et en 2007, le lancement du réseau « IngéFrance »

L'école compte à ce jour 1 700 élèves ingénieurs, 170 permanents, 350 intervenants extérieurs, un réseau de 14 600 diplômés (dont 9 300 diplômés HEI et 5 300 diplômés ESTIT-ITR), 4 pôles de recherche (Chimie / Energies & Systèmes / Structures & Matériaux / Ingénierie et Sciences du vivant) et plus de 60 partenariats académiques internationaux !

HEI

13 rue de Toul

F-59046 Lille Cedex

Tél. : 03.28.38.48.58

Fax : 03.28.38.48.59

Site Internet : <http://www.hei.fr>

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA)



Située au cœur de l'Alsace sur le campus mulhousien, l'ENSISA (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace) propose aux étudiants de niveau Bac+2, une formation au métier d'ingénieur dans les 4 domaines suivants : Mécanique & Systèmes, Informatique & Réseaux, Systèmes & Signaux, Textile & Fibres. L'ENSISA est une école publique, habilitée par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI). L'ENSISA a vu le jour le 5 juillet 2006. Elle est issue de la fusion entre l'ESSAIM et l'ENSITM.

ENSISA

12 rue des frères Lumière

68093 MULHOUSE CEDEX

TEL +33 (0)3 89 33 69 02

FAX +33 (0)3 89 42 32 82

Site Internet : <http://www.ensisa.uha.fr>

Institut Textile et Chimique à Lyon (ITECH)



Créé en 1840, l'Institut Textile et Chimique de Lyon est la seule école d'ingénieurs héritière des écoles de textile, cuir et chimie fondées à Lyon depuis plus d'un siècle par des professionnels. L'ITECH intègre les spécialités connexes, des peintures / encres / adhésifs / cosmétiques, de la plasturgie, du textile et du cuir et place au cœur de son enseignement, la science des polymères.

La formation d'Ingénieurs ITECH, unique en France, multiforme et pluridisciplinaire est particulièrement adaptée aux entreprises qui peuvent également y recruter des techniciens supérieurs de haut niveau. La recherche et l'innovation sont des objectifs prioritaires de l'ITECH ; preuve en est les contrats de recherche appliqués et le concours de renommée nationale Challenge ITECH®. Créé par des professionnels, co-géré avec eux, l'ITECH a développé une large gamme de services destinés aux entreprises : formation continue, études...

ITECH : 87 chemin des mouilles - 69134 - ECULLY cedex

Tel : 04 72 18 04 80

Fax : 04 72 18 95 45 / e-mail : info@itech.fr / Site internet : www.itech.fr

ITECH ROANNE (Textile) / Technopôle Diderot : 1 rue Charbillot - 42300 - ROANNE

Tel : 04 77 23 63 80

Fax : 04 77 23 63 89

e-mail : departement.textile@itech.fr

INSTITUT DE FRANCE

« L'Institut est une chose qui est propre à la France. Plusieurs pays ont des académies qui peuvent rivaliser avec les nôtres pour l'illustration des personnes qui les composent et l'importance de leurs travaux : la France, seule, a un Institut, où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le juriste, le sculpteur, le peintre, le musicien, peuvent s'appeler confrères ».

Ernest Renan (1867)

Créé le 25 octobre 1795, l'**Institut de France** est placé sous la responsabilité du Chancelier **Gabriel de Broglie**.

L'Institut de France est le regroupement de cinq Académies :

- ◆ l'Académie française (fondée en 1635)
- ◆ l'Académie des inscriptions et belles-lettres (fondée en 1663)
- ◆ l'Académie des sciences (fondée en 1666)
- ◆ l'Académie des beaux-arts (créée en 1816 par la réunion de l'Académie de peinture et de sculpture, fondée en 1648, de l'Académie de musique, fondée en 1669, et de l'Académie d'architecture, fondée en 1671)
- ◆ l'Académie des sciences morales et politiques (fondée en 1795, supprimée en 1803 et rétablie en 1832).

Parlement du monde savant, il a pour missions :

- ◆ de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts. ;
- ◆ d'encourager toutes les actions dans les domaines de la connaissance, en décernant des prix et des subventions grâce aux dons, legs et concours que lui confient des particuliers ou des entreprises.

« Ainsi l'Institut accueille une cohorte de "nouveaux philanthropes" libérés de tout complexe, organisés, compétents, honorés. Ils forment sous son égide, avec efficacité et dynamisme, la luxuriante floraison de fondations d'un type nouveau. Les fondations, quelle que soit la façon dont elles agissent, qu'elles apportent un encouragement à des chercheurs dont tous les efforts sont tendus vers la découverte, qu'elles donnent une chance de répondre à des besoins sociaux non encore pris en charge, et ce sont les plus criants, les fondations qui s'abritent à l'Institut prolongent ses missions traditionnelles. »

Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France (2008)

Il est ainsi la plus ancienne et la plus prestigieuse institution à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs.

Depuis plus de deux siècles, l'Institut, par son action, permet à la France de conserver son rang de grande puissance intellectuelle et scientifique dans le monde grâce à la générosité de nombreux donateurs.

Par ailleurs, plusieurs grandes entreprises nationales et internationales ont créé leur fondation au sein de l'Institut de France, bénéficiant ainsi des conseils avisés et compétents des académiciens.

L'Institut de France est aussi propriétaire d'un important patrimoine artistique avec les dons et legs de demeures aux collections exceptionnelles qui lui ont été faits depuis la fin du XIX^e siècle (château de Chantilly, musée Jacquemart-André, abbaye royale de Chaalis, château de Langeais, manoir de Kerazan...)

Contact : Camille BOUVIER – Service communication de l'Institut de France
Tél. : 01 44 41 43 40 - Courriel : com@institut-de-france.fr

INSTITUT DE FRANCE - 23, quai Conti - 75270 Paris Cedex 06
<http://www.institut-de-france.fr>

Prix International Théophile Legrand de l'innovation Textile

Règlement du concours 2011

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

A l'initiative de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, créée en 2007 par Christian Cambier, descendant direct de celui qui est considéré comme le « père » du développement de l'industrie textile à Fourmies (59), deux prix de l'innovation sont décernés chaque année.

Ces prix récompensent deux étudiants, capables d'inventer le textile de demain, pour la création originale d'une fibre ou d'une étoffe ou de nouveaux procédés de production industrielle textile.

Il s'agit d'un concours international gratuit, ouvert aux chercheurs, aux doctorants ou aux étudiants de niveau Master, mené avec le soutien de l'écomusée de l'avesnois (musée du textile et de la vie sociale à Fourmies), du « CLUBTEX », et des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs dans le domaine du textile : l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille, l'Institut Technique et Chimique de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Sud Alsace. Les candidats peuvent présenter des travaux de recherche, en cours de réalisation. Le but de ces deux Prix est de favoriser l'innovation textile, la recherche, l'émulation et l'imagination en mettant en lumière la création technique ou industrielle.

ARTICLE 2 – CRITERES DE SELECTION

Pour être retenus, les dossiers devront répondre aux critères suivants :

- Originalité
- Innovation
- Transférabilité au processus industriel

Un prototype pourra être présenté lors de la remise des récompenses.

ARTICLE 3 – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en français ou en anglais. Ils devront être envoyés au plus tard, **par courrier et par courriel, le 31 juillet 2011 aux deux adresses suivantes :**

- Ecomusée de l'avesnois – Paul Schuler – B.P. 65 / Place Maria Blondeau – 59 612 Fourmies Cedex
- theophile-legrand@hotmail.fr

Les dossiers devront inclure les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae détaillé du candidat
- Une notice de présentation des travaux réalisés et/ou des projets de recherche (5 pages au maximum)
- S'il y a lieu, une liste des publications parues rendant compte des travaux déjà effectués (rapports, articles, ouvrages...)

Attention, les lauréats du Prix Théophile Legrand 2010 ne peuvent pas concourir au Prix Théophile Legrand 2011.

Toutes les informations complémentaires pourront être fournies par le coordinateur du Prix 2011 :

Paul Schuler au 03 27 60 88 22 / 06 62 85 60 11 ou par courriel à theophile-legrand@hotmail.fr

ARTICLE 4 – COMPOSITION DU JURY

Les lauréats sont désignés par un jury composé par des représentants de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, du responsable de l'organisation du prix, du comité fourmisien de soutien de la Fondation, de CLUBTEX, de l'écomusée de l'avesnois et par des experts dans le domaine de la recherche et de l'innovation textile.

ARTICLE 5 – DECISION DU JURY

La participation à ce Concours International implique, pour tous les candidats, la prise de connaissance et le respect du présent règlement, ainsi que l'acceptation par lui des critères de sélection du jury, tels qu'ils sont précisés à l'article 2 du règlement. Les décisions du jury sont souveraines.

ARTICLE 6 – MONTANT DES PRIX

1^{er} PRIX - Un premier prix d'un montant de 10.000 € sera attribué par la Fondation Théophile Legrand – Institut de France.

2^{ème} PRIX - Un deuxième prix d'un montant de 8.000 € sera attribué par la Fondation Théophile Legrand – Institut de France.

Chaque lauréat s'engage à être présent pour la remise du prix à Fourmies.

Les lauréats sont autorisés à se prévaloir librement du prix qui leur sera attribué et qui est destiné à promouvoir la notoriété de leur projet, à l'issue de la remise des trophées **le samedi 1^{er} octobre à 16h30**. Les lauréats devront s'engager à faire figurer sous toute forme de communication liée à leur projet, pendant au moins 2 années, la mention « Lauréat de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France ».

ARTICLE 7 – REMISE DES PRIX

Les prix 2011 seront remis **le samedi 1^{er} octobre à 16h30, au cours d'une cérémonie de prestige, organisée à l'auditorium du Bol Vert à Trélon (59)**. A cet effet, les lauréats devront présenter leur projet.

ARTICLE 8 – COMMUNICATION - PRESSE - DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils produisent et qu'ils devront éventuellement justifier à la demande du jury. L'organisation du concours pourra faire l'objet d'opérations de communication multimédias, notamment en direction de la presse. Les lauréats autorisent par avance la Fondation Théophile Legrand – Institut de France à faire état de la réalisation des projets décrits dans leur dossier de candidature. Ils devront faire part expressément des documents ou des informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité.

Plus de renseignements : <http://www.theophilelegrand.w1w.fr>